

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jean CIVELLI

Faut-il ordonner prêtres des femmes ?

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1974, tome 70, p. 252-264

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Faut-il ordonner prêtres des femmes?

Les réflexions qui vont suivre n'ont aucune prétention « scientifique ». Les études de cette qualité ne manquent pas sur le sujet qui va nous occuper. De cette qualité aussi bien par les compétences de leurs auteurs que par la richesse et la profondeur de leur contenu. Ces quelques pages se borneront à être une certaine vulgarisation du problème, ou du moins d'une opinion sur ce problème. Cette question, en effet, de l'existence concrète d'un « sacerdoce » exclusivement masculin, dans l'Eglise chrétienne — encore qu'aujourd'hui plusieurs Eglises issues de la Réforme du XVI^e siècle ont admis le principe et la pratique d'un ministère pastoral féminin¹, — cette question donc a toujours suscité en nous une interrogation : pourquoi en est-il ainsi ? Une réponse a mûri lentement, et nous osons aujourd'hui présenter modestement le fruit de nos méditations.

Position du problème

Le problème de la possibilité d'un « sacerdoce » féminin est posé, concrètement, par des considérations d'ordre sociologique et, plus largement, par une évolution de la civilisation qui a amené certains changements dans la vision que l'être humain avait de lui-même.

Des considérations d'ordre sociologique d'abord, car il est hors de doute que la condition de la femme a beaucoup évolué au cours des siècles. De pratiquement esclave, bien souvent, la femme a acquis plus ou moins pleinement droit de cité. C'est ainsi, par exemple, que l'on

¹ Mais il faut tout de suite préciser que les Réformés, en général, n'accordent pas au « ministère pastoral » le même sens que les catholiques et les orthodoxes donnent au « sacerdoce ministériel » même si, sociologiquement, les deux services restent proches. On sait par ailleurs que le problème du « ministère » constitue l'un des points principaux, et des plus ardues, du dialogue œcuménique.

compte sur les doigts d'une main les pays du monde où la femme n'a pas le droit de vote et d'éligibilité aux fonctions publiques. Une telle évolution, d'ailleurs, n'est pas encore achevée.

La grande objection que l'on apporte pour démolir les arguments de ceux qui ne veulent pas entendre parler d'un « sacerdoce » féminin relève de ce domaine. Au temps du Christ, dit-on, il eût été impensable de confier la charge apostolique à des femmes : les hommes d'alors n'auraient ni compris ni accepté une telle initiative, proprement révolutionnaire. Et l'on apporte à l'appui de cette thèse l'exemple de l'esclavage : ni le Christ, ni saint Paul n'ont aboli ce dernier, ils se sont soumis aux « tabous » sociaux de leur époque, mais dans leur enseignement se trouve le germe d'une évolution radicale, la suppression de l'esclavage et le respect absolu de la dignité de chaque personne. De même, poursuit-on, la responsabilité pastorale, dans l'Eglise, peut, fondamentalement, être confiée aussi bien à des femmes qu'à des hommes. Mais il faudra attendre une évolution de la société pour parvenir à cette égalité. C'est à la fois le devoir et l'honneur de notre siècle de réaliser enfin ce but.

Cette prise de conscience de l'égalité fondamentale entre l'homme et la femme amène tout naturellement cette dernière à réclamer comme un dû tout ce qui, jusqu'à présent, relevait des « privilèges » masculins et, en particulier, tout ce qui touche au « pouvoir », à tous les niveaux : familial, économique, politique. Inévitablement, l'organisation ecclésiale ne pouvait pas échapper aux revendications « féministes ». De fait, sans aller jusqu'aux outrances d'un « Mouvement de Libération de la Femme », il n'y a pas de doute que si l'on considère le « sacerdoce » essentiellement comme un « pouvoir », au sens politique du mot, il n'y a pas de raison de le soustraire à la sphère d'activité de la femme : elle est tout aussi capable que l'homme de diriger un groupe humain, une entreprise, une cité, un pays : pourquoi pas une Eglise ?

L'évolution de la civilisation modifie le regard que le monde judéo-chrétien a porté sur la condition de l'homme et de la femme. Se basant sur une interprétation littérale de Genèse 2-3, les auteurs aussi bien juifs que chrétiens ont toujours considéré la femme comme la subordonnée de l'homme. C'était là l'ordre des choses voulu et révélé par le Créateur : il n'y avait qu'à s'y soumettre. Point n'est besoin de citer l'exemple et l'exégèse de saint Paul, affublé d'une solide réputation de misogynie. Or le « monde chrétien » s'est, depuis longtemps, engagé dans un processus d'émancipation par rapport aux « valeurs religieuses ». Il est devenu banal de dire que si, en période de chrétienté, il fallait de l'« héroïsme » pour se déclarer non-chrétien, il en faut presque autant de nos jours pour affirmer sa foi en Dieu et en Jésus-Christ. N'étant plus vitalemant animés par une référence constante à la Révélation, nos contemporains n'ont

que faire des données scripturaires au sujet de l'anthropologie. La vérité, aujourd'hui, se recherche plus dans l'œuvre des philosophes, des psychologues, des biologistes que dans la Bible. Ces « progrès » de la culture, de la science, des sciences humaines, de la psychologie en particulier, ont permis plus qu'une évolution, une véritable révolution dans la manière de considérer la place et le rôle de la femme dans le couple d'abord, dans la famille et dans la société ensuite. Ici aussi, la place de la femme dans l'Eglise devait nécessairement subir le feu de la remise en question. Et l'on a, dans des couches de plus en plus larges de la « population chrétienne », beaucoup de difficultés à admettre sans autre une ségrégation aussi radicale que celle que nous rencontrons dans le « sacerdoce ».

Remarquons aussi, sans nous y arrêter, que certains pensent trouver dans l'ordination sacerdotale des femmes un remède, même s'il est partiel, au manque de plus en plus grave de vocations sacerdotales masculines.

Nous n'allons pas répondre systématiquement à ces diverses interrogations. Nous avons choisi, pour clarifier notre exposé, même au risque de simplifications trop grandes, de diviser nos réflexions en deux parties : d'abord une réponse aux objections à la fois historiques, psychologiques et sociologiques, puis une recherche d'explication théologique.

I.

LE CHRIST FACE AUX CONTRAINTES SOCIO-CULTURELLES DE SON ÉPOQUE

Le Christ, dit-on, s'est soumis au « tabou » de son temps au sujet de la condition féminine. S'étant incarné dans un lieu, dans un temps et par conséquent dans une société bien précis, Dieu a « joué le jeu » de ces limitations spatio-temporelles : il nous faut prendre, comme il l'a fait lui-même, son entrée dans le temps très au sérieux. Or il est vrai que la femme n'a pas, dans le monde juif d'alors aussi bien que dans le monde antique en général, la place qu'elle occupe dans les sociétés d'aujourd'hui. L'homme, alors, a « pouvoir » sur elle, c'est lui le « chef », au sens de maître, de dominateur même, aussi bien dans la famille que dans la société. « Le chef de la femme, c'est l'homme », dit saint Paul (1 Co 11, 3), et si « l'homme est l'image et le reflet de Dieu », la femme, elle, n'est que « le reflet de l'homme. Ce n'est pas l'homme, en effet, qui a été tiré de la femme, mais la femme de l'homme ; et ce n'est

pas l'homme, bien sûr, qui a été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme » (1 Co 11, 7-9 ; cf. 1 Tm 2, 9-15). Voilà qui est clair et apparemment sans appel.

Pourtant, à y regarder de plus près, l'histoire juive ne nous montre tout de même pas toujours la femme comme un être de seconde zone. Certes, nous sommes en régime patriarcal et non matriarcal. La femme est vue comme n'ayant pas les mêmes fonctions, biologiques sans doute, mais aussi familiales et sociales que l'homme. Dans l'« approche » même de Yahvé, la femme vient en second rang : ainsi dans le Temple de Jérusalem, le « parvis des femmes ». Cependant, souvenons-nous de Judith, l'héroïne qui sauve son peuple, dont on proclame : « Tu es la gloire de Jérusalem ! Tu es le suprême orgueil d'Israël ! Tu es le grand honneur de notre race ! En accomplissant tout cela de ta main, tu as bien mérité d'Israël, et Dieu a ratifié ce que tu as fait. Bénie sois-tu par le Seigneur Tout-Puissant dans la suite des temps ! » (Jd 15, 9-10), Judith, dont l'âge avancé la met décidément au rang des héros de l'époque patriarcale (cf. Jd 16, 23 et la note de la Bible de Jérusalem). Rappelons-la la place importante des femmes des Patriarches (cf. Jacob et Rachel) ; la remarque touchante — qui montre bien que la femme est considérée malgré tout comme **quelqu'un** — d'Elqana à sa femme Anne, la future mère de Samuel : « Anne, pourquoi pleures-tu et ne manges-tu pas ? Pourquoi es-tu malheureuse ? Est-ce que je ne vaudrais pas pour toi mieux que dix fils ? » (1 S 1, 8) ; le pouvoir politique, mal utilisé il est vrai, de certaines reines, à commencer par Jézabel et Athalie. Restons-en là de notre énumération. Même si certains épisodes appartiennent plus à la légende qu'à l'histoire, ces exemples suffisent, du fait même de leur existence dans l'Écriture, pour montrer que les femmes ne sont pas toujours si brimées ni si absentes de la scène de l'Histoire, en Israël. Leur rôle, certes, n'est pas celui des hommes, une inégalité subsiste. Mais pour être le plus souvent en coulisses, les femmes n'exercent pas moins un pouvoir réel sur leurs compagnons, changeant parfois le cours des événements (cf. Rébecca et Jacob). Faut-il encore citer l'éloge de la parfaite maîtresse de maison, en Pr 31, 10-31 ? Ce n'est pas elle qui siège à la porte de la ville, mais c'est elle qui « gouverne » sa maison, ce qui est souvent plus important encore ! À notre avis, il ne faut pas trop vite proclamer que la femme avait, purement et simplement, rang d'esclave. Est-ce aller trop loin que de dire que le monde juif avait déjà reconnu dans la femme une « aide assortie à l'homme » (Gn 2, 18), un être qui, étant « l'os de ses os et la chair de sa chair » (Gn 2, 23), était bel et bien l'égal de l'homme en dignité humaine ?

Acceptons pourtant le bien-fondé des objections de ceux qui refusent une telle vision des choses et affirmons tout de même que le Christ ne pouvait pas faire autrement que de se soumettre aux contraintes sociales de son temps. En regardant le Christ, nous devons donc le voir,

en bonne logique, mettre les femmes à l'écart, les considérer comme inférieures. Or c'est le contraire qui se passe !

Tout d'abord, et cela est important sur le plan psychologique : le Christ n'avait pas « peur » des femmes ! Jésus agit avec une souveraine liberté intérieure à l'égard du monde féminin. Non seulement il n'a pas honte de se faire suivre par un groupe de femmes, mais il accepte l'aide matérielle, financière, de certaines d'entre elles : « Les Douze étaient avec lui, ainsi que quelques femmes qui avaient été guéries d'esprits mauvais et de maladies : Marie, appelée la Magdaléenne, de laquelle étaient sortis sept démons, Jeanne, femme de Chouza, intendant d'Hérode, Suzanne et plusieurs autres, qui les assistaient de leurs biens » (Lc 8, 1-3). Jésus n'a pas peur de situations apparemment scabreuses, ou tout au moins pouvant donner lieu à une mauvaise interprétation (ce qui ne manque pas d'arriver !), ainsi l'épisode de la pécheresse qui vient pleurer sur ses pieds chez Simon le Pharisien (Lc 7, 36 s). On a aussi souvent fait remarquer que les quatre évangélistes sont d'accord pour faire des femmes — et à chaque fois nous trouvons Marie de Magdala — les premières à recevoir l'annonce de la Résurrection, soit par une apparition angélique (Lc), soit directement par une apparition de Jésus lui-même (Mt, Mc, Jn). Jésus manifeste encore cette liberté en n'hésitant pas à entrer en discussion avec une femme de Samarie, qui n'est pas en règle avec la loi morale, pour se révéler à elle comme le Messie attendu (Jn 4). Cela sortait tellement des « usages » que ses disciples « s'étonnaient qu'il parlât à une femme » (Jn 4, 27). Voilà, trop brièvement et superficiellement esquissée, l'attitude de Jésus à l'égard des femmes : loin d'y trouver la moindre trace d'un quelconque mépris, nous voyons Jésus s'affirmer comme très indépendant par rapport à toutes les habitudes et manières d'agir en ce domaine.

Mais Jésus n'en reste pas là ! Il ne craint pas de renverser les interdits politico-sociologiques. Ainsi, avec les Samaritains [« Et les Juifs n'ont pas de relations avec les Samaritains » (Jn 4, 9)] : non content de s'être révélé comme Messie à une Samaritaine, il demeure deux jours avec eux (Jn 4, 40) et il n'a pas peur de présenter comme exemple de charité un Samaritain, en l'opposant à un prêtre et à un lévite, c'est-à-dire « d'un côté ce qu'il y a en Israël de plus tenu à observer la loi de charité, de l'autre l'étranger et l'hérétique, dont on n'attendrait normalement que de la haine » (note de la Bible de Jérusalem à Lc 10, 33).

Jésus va encore plus loin en bousculant deux des éléments les plus sacrés de la religion judaïque. Le premier de ces éléments est le sabbat. S'enracinant dans la sacralisation du temps, le sabbat permettait tout à la fois un repos hebdomadaire, la reconnaissance de la Seigneurie du Créateur et, partant, le culte. Son caractère sacré est suffisamment connu pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en apporter encore des preuves.

Le deuxième élément est le sang : « Tout ce qui se meut et possède la vie vous [= Noé et ses fils, après le déluge] servira de nourriture, je vous donne tout cela au même titre que la verdure des plantes. Seulement, vous ne mangerez pas la chair avec son âme, c'est-à-dire le sang. Mais je demanderai compte du sang de chacun de vous. J'en demanderai compte à tous les animaux et à l'homme, aux hommes entre eux je demanderai compte de l'âme de l'homme. Qui verse le sang de l'homme, par l'homme aura son sang versé. Car à l'image de Dieu l'homme a été fait » (Gn 9, 3-6). Lisons encore la note de la Bible de Jérusalem à Lévitique 1, 5 [« Puis il immolera le taureau devant Yahvé, et les fils d'Aaron, les prêtres, offriront le sang. Ils le feront couler sur le pourtour de l'autel »] : « Le sang était considéré comme le siège du principe vital, Gn 9, 4 ; cf. Dt 12, 16, 23 ; Ps 30, 10, d'où sa valeur expiatoire, cf. Lv 17, 11, et son rôle de premier plan dans le rituel des sacrifices et dans les alliances, Ex 24, 8. C'est là un trait original du culte israélite par rapport au culte cananéen. Selon la coutume ancienne, tout abattage est donc un acte cultuel qui doit s'accomplir sur un autel, 1 S 14, 32-35, et, d'après Lv 17, 33, dans le sanctuaire »². Le sang, ainsi, est sacré parce qu'il est principe de vie mais aussi parce qu'il est dangereux d'y toucher : le sang versé crie vengeance (cf. Gn 4, 10). Il remplit véritablement les conditions pour entrer dans la catégorie de ce que l'histoire des religions appelle les « tabous » : « Ce qu'on appelle — d'après un mot polynésien adopté par les ethnographes — **tabou**, c'est précisément cette condition des objets, des actions ou des personnes « isolées » et « interdites » à cause du danger que comporte leur contact » (Mircea Eliade, **Traité d'histoire des religions**, Payot, Paris, 1970, p. 27). Ce caractère sacré du sang est tel qu'on ne trouve aucun exemple de profanation de cet interdit, alors même que la règle du sabbat a connu des dérogations (cf. 1 M 2, 41).

Or Jésus non seulement déclare que le « sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat ; en sorte que le Fils de l'homme est maître même du sabbat » (Mc 2, 27), mais il promet, puis donne son sang à boire. De telles attitudes seront cause de l'opposition violente que Jésus a rencontrée et de l'abandon d'un grand nombre. Il y avait là bien plus que des interdits « sociologiques ».

Mentionnons encore, sans nous y attarder, que Jésus dépasse aussi d'autres interdits tenaces : ainsi la loi sur la pureté légale et sur les aliments purs et impurs, cf. Mc 7, 14-23.

² Aujourd'hui encore, les Israélites orthodoxes ne sauraient manger que de la viande « cachère », c'est-à-dire provenant d'un animal qui a d'abord été étourdi, puis vidé de son sang.

Devant une telle accumulation de faits qui prouvent la liberté de Jésus face à des interdits autrement plus graves que des situations sociologiques, nous ne voyons pas, pour notre part, comment justifier encore la position qui ne voit dans l'absence de la femme dans le Collège apostolique et, plus largement, dans la responsabilité pastorale de l'Eglise primitive qu'une conséquence d'un état de civilisation. Si vraiment Jésus avait positivement voulu confier de telles responsabilités à des femmes, ce n'est en tout cas pas une situation sociologiquement inférieure de la femme (et nous avons vu qu'il faut mettre des nuances à cette « infériorité ») qui l'aurait retenu. Ce n'est pas non plus le choix de candidates qualifiées qui manquait, ni sans aucun doute l'amitié. Nous en tirons, quant à nous, la conclusion que si les Apôtres n'ont pas admis de femmes dans les rangs des ministres de l'Evangile, c'est parce que Jésus lui-même n'a pas voulu ce service pour des femmes. Vouloir aller aujourd'hui à sens contraire, c'est nous mettre nous-mêmes dans la situation que nous attribuons un peu vite à Jésus et... céder à des pressions sociologiques et à des revendications « féministes » qui risquent fort de n'avoir pas très bien compris ni la vraie dignité de la femme, ni, nous le verrons plus loin, la vraie nature du ministère pastoral dans l'Eglise du Christ.

II.

POURQUOI UNE TELLE VOLONTÉ DE JÉSUS ?

La volonté de Jésus est normative pour la vie de l'Eglise. Mais il est légitime de faire un pas de plus et de rechercher les raisons de cette volonté. Pourquoi Jésus a-t-il écarté les femmes de la charge apostolique et du ministère pastoral ? Sans doute, il l'a fait plus par sa façon d'agir que par une déclaration positive, mais toute action humaine est porteuse de sens et d'intention. A combien plus forte raison, quand il s'agit d'un acte du Christ, sommes-nous en droit d'y découvrir ce sens et cette intention, sachant qu'il est porteur de Révélation et que par Jésus nous avons accès à la plénitude de la grâce et de la vérité.

Jésus est le Sauveur, son nom même l'indique (cf. Mt 1, 21 et Lc 2, 11). Or qu'est-ce que ce salut qu'il nous procure ? Une œuvre de réconciliation et de paix : « Voici qu'à présent, dans le Christ Jésus, vous qui jadis étiez loin, vous êtes devenus proches, grâce au sang du Christ. Car c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un, détruisant la barrière qui les séparait, supprimant en sa chair la haine, cette Loi des préceptes avec ses ordonnances, pour créer en sa personne les deux en un seul Homme Nouveau, faire la paix, et les

réconcilier avec Dieu, tous deux en un seul Corps, par la Croix : en sa personne il a tué la Haine. Alors il est venu proclamer la paix, paix pour vous qui étiez loin et paix pour ceux qui étaient proches : par lui nous avons en effet, tous deux en un seul Esprit, libre accès auprès du Père » (Ep 2, 13-18). Jésus accomplit ce salut par sa mort sur la croix. Mais celle-ci est l'acte suprême d'une vie qui se définit par l'amour : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime » (Jn 15, 13). Concrètement, Jésus sauve le monde en offrant son amitié humaine, qui est le visage que Dieu a voulu prendre pour nous permettre de devenir ses enfants. Avec Jésus, chaque être humain, jusqu'ici replié sur lui-même par le péché qui est amour de soi jusqu'au mépris de Dieu et des autres, comme le dit saint Augustin, peut rencontrer un homme qui ne se referme jamais égoïstement sur lui, mais qui dit toujours oui quand il s'agit d'aimer : « Le Fils de Dieu, le Christ Jésus... n'a pas été oui et non ; il n'y a que oui en lui. Toutes les promesses de Dieu ont en effet leur oui en lui » (2 Co 1, 19-20).

Par Jésus, l'homme réapprend à aimer en vérité : « Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres » (Jn 13, 34). Mais soyons bien attentifs ici qu'il s'agit d'un amour humain, c'est-à-dire qui se manifeste visiblement, parce que véritablement incarné. Oh certes ! cet amour humain s'ouvre sur l'Amour Infini, mais il s'agit tout de même d'aimer non seulement avec son esprit ou en idée, mais avec son cœur, plus encore : avec ses entrailles. « Petits enfants, n'aimons ni de mots ni de langue, mais en actes et en vérité » (1 Jn 3, 18)³. Jésus est, dans son humanité, l'unique chemin vers le Père. Il est « l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, homme lui-même » (1 Tm 2, 5). « Il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés » (Ac 4, 12). « Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. Nul ne vient au Père que par moi » (Jn 14, 6). Impossible de faire l'économie de ce chemin pour parvenir au Père. Cette voie d'Incarnation, Dieu l'a voulue parce qu'il nous respecte infiniment — sinon, il ne nous aimerait pas. Or, dans la condition qui est la nôtre, il ne nous est pas possible de parvenir aux réalités spirituelles sans passer d'abord par le chemin des sens. De plus, l'amitié exige, de par sa nature, une certaine égalité entre les deux « amants ». Dieu, en nous appelant à une relation d'amour avec lui, nous fait « participants de la nature divine » (2 P 1, 4). Mais il s'est d'abord fait lui-même participant de notre nature humaine. « Par le Christ s'accomplit l'échange merveilleux où nous sommes régénérés : lorsque ton Fils prend la condition de l'homme, la nature humaine en

³ Le Christ dira à Angèle de Foligno : « Ce n'est pas pour rire que je t'ai aimée ; ce n'est pas par grimace que je me suis fait ton serviteur ; ce n'est pas de loin que je t'ai touchée ! » (Livre des visions, trad. Hello).

reçoit une incomparable noblesse ; il devient tellement l'un de nous que nous devenons éternels » (Préface III de la Nativité). C'est donc en acceptant d'entrer dans l'amitié humaine de **cet** homme précis, Jésus de Nazareth, le Fils de Marie (cf. Mt 13, 55-56), en acceptant d'être mis au contact de son amour suprême dans sa mort que chaque homme peut être sauvé.

Cette œuvre salvifique, Jésus, certes, l'a accomplie « une fois pour toutes » (He 7, 27 ; cf. He 9, 28), alors qu'il était « aux jours de sa chair » (He 5, 7), par sa mort. Mais cette mort n'est pas une fin, un anéantissement. Elle est éminemment « Pâque », passage vers la Plénitude de la Vie. Or cette Vie, qui est celle de Jésus de par sa résurrection, n'est pas seulement participation à la Vie divine, elle est plénitude de vie humaine, mais d'une vie humaine parvenue à son épanouissement ultime. La résurrection de Jésus ne supprime pas son humanité, au contraire elle l'achève en la glorifiant. Sa mort et sa résurrection n'arrachent pas Jésus à la condition humaine. Elles l'ont fait sortir, bien sûr, de **notre** condition humaine, de **notre** temps et de **notre** espace. Mais justement, notre condition est d'être essentiellement en devenir, dans un lieu et un temps donnés. Ce n'est que parvenus au terme de notre cheminement terrestre que nous atteindrons, par ce véritable enfantement (cf. Rm 8, 22) que sont la mort et la résurrection, la plénitude de notre être humain, en sa totalité aussi bien spirituelle que corporelle⁴. La résurrection de Jésus telle qu'elle a été perçue par les premiers témoins, telle qu'elle a été crue par la première communauté chrétienne, est pour nous la garantie irréfutable que loin de perdre notre identité vraiment humaine, à la fois spirituelle et corporelle, nous **serons** pleinement hommes par une mort et une résurrection semblables à celles du Christ (cf. Rm 6, 5). Saint Ignace d'Antioche a merveilleusement compris ce mystère de notre achèvement vraiment humain au-delà du temps et de l'espace, quand il écrit aux chrétiens de Rome : « Flattez plutôt les bêtes, pour qu'elles

⁴ Sans vouloir allonger notre réflexion sur la résurrection de Jésus, disons qu'à notre avis on a un peu trop tendance, en ce sujet, à juger de la résurrection du Christ en fonction de **notre** expérience de la condition humaine. Tout ce qui va à rencontre de cette expérience, en ce qui concerne le « corps glorieux » (par exemple la corporéité elle-même, la manducation, les propriétés étranges d'invincibilité ou de changement de l'apparence, etc.) est d'avance réfuté comme impossible. Il nous semble pourtant que c'est là « retourner le char » : celui qui réalise vraiment la définition de la nature humaine, c'est le Christ ressuscité. C'est lui qui est norme et non pas nous. Nous sommes en devenir, en chemin vers une plénitude qui dépassera ce que nous imaginons et espérons. Le Christ, lui, dans son humanité, est parvenu au but. Nous n'avons pas à juger de l'état du Christ ressuscité à partir de notre condition actuelle, mais plutôt à pénétrer dans notre faiblesse et nos limites à la lumière de la résurrection de Jésus. Une telle démarche, il est vrai, n'est compréhensible que dans la foi.

soient mon tombeau [...]. C'est alors que je serai vraiment disciple de Jésus-Christ, quand le monde ne verra même plus mon corps » (IV, 2). « Mon enfantement approche [...]. Laissez-moi recevoir la pure lumière ; quand je serai arrivé là, je serai un homme » (VI, 2).

Si telle est la vérité, il s'ensuit une conséquence inévitable et d'importance. Si la résurrection de Jésus, au lieu de supprimer son humanité médiatrice, l'a au contraire conduite à la plénitude, alors cette humanité est toujours moyen nécessaire de salut. Plus précisément, si Jésus, **dans son humanité terrestre**, s'est manifesté à ses contemporains comme l'unique chemin vers le Père, alors, pour nous aussi, aujourd'hui, le seul chemin qui nous mène vers le Père, c'est encore le Fils de Dieu **dans son humanité non plus passible mais glorieuse**. Dans l'au-delà du temps, le seul Sacrement qui nous sera nécessaire pour atteindre le mystère du Dieu-Trinité est la sainte humanité glorifiée de Jésus. C'est là à la fois la prise au sérieux et la conséquence de l'Incarnation.

Mais nous ne sommes pas encore dans l'au-delà du temps et de l'espace. Comment donc nous, qui sommes en chemin, en « devenir-homme », pourrions-nous être, humainement, en relation d'amitié avec Jésus qui est déjà parvenu au terme ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit : qu'à notre tour nous puissions être mis en contact personnel, temporel, visible et sensible, avec l'unique amitié de Jésus ; qu'une amitié se vive entre un homme encore dans le temps et un homme déjà dans l'au-delà du temps. C'est à travers cette amitié que les hommes de chaque génération pourront connaître « l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance » et pénétrer par leur plénitude « dans toute la Plénitude de Dieu » (Ep 3, 16).

La réponse, nous croyons que Jésus l'a très consciemment donnée en choisissant et en formant d'abord, en envoyant et en assistant ensuite ceux de ses disciples qu'il a appelés et institués pour qu'ils soient ses compagnons et pour qu'ils aillent prêcher la Bonne Nouvelle en son nom (cf. Mc 3, 13-14). Jésus, qui est toujours vivant au-delà du temps et de l'espace, domine souverainement le temps et l'espace. Par sa résurrection, il a été fait « Seigneur et Christ » (Ac 2, 36), il avoue lui-même : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre » (Mt 28, 18). C'est ce « Seigneur de la Gloire » (1 Co 2, 8) qui demande à ses Apôtres de lui prêter en quelque sorte leur humanité temporelle pour qu'à travers eux il puisse continuer de venir proposer son amitié. Jésus ressuscité peut toujours dire : « C'est moi » (Lc 24, 39), comme il l'avait dit avant sa mort sur le lac de Tibériade (Mt 14, 27), il peut venir me toucher et m'aimer, dans un échange personnel d'amitié. Jésus a trouvé le moyen, malgré la « distance » infinie qui me sépare de lui, de rester à ma portée, de préserver ce minimum d'égalité sans lequel une amitié n'existe pas : il vient à moi non seulement à travers des gestes précis, les sacrements, qui sont, comme le dit le cardinal Journet, « les mains de Jésus

étendues à travers le temps et l'espace »⁵, mais il vient encore à moi à travers une « humanité d'emprunt », un « prolongement » en quelque sorte de son humanité : ses Apôtres, puis les évêques et, avec eux, les prêtres.

L'évêque et le prêtre garantissent, bien sûr, la « validité », mieux, l'authenticité des actes sacramentels : quand Pierre baptise, quand Paul baptise, quand Judas baptise, c'est toujours Jésus qui baptise. Mais plus largement encore, l'évêque et le prêtre, par la « saisie » que Jésus a faite d'eux par le sacrement de l'Ordre, deviennent en tout leur être la présence du Christ Tête du Corps et Pasteur de son Eglise.

Je ne rencontrerai pas pleinement Jésus en dehors de la communauté chrétienne, mais la communauté chrétienne n'existera vraiment que si elle est rassemblée visiblement par son Pasteur. Il appartient aux évêques, et avec eux et dans leur dépendance aux prêtres, de « visibiliser » le service pastoral du Christ, l'unique amitié de Jésus, le Fils de Dieu et le Fils de Marie, mort et ressuscité. De telle sorte que le « sacerdoce ministériel » n'est pas définissable seulement par la catégorie « sacerdoce » qu'on rencontre dans toutes les religions. Il est plus large : ce ne sont pas seulement des actes culturels qui sont garantis, c'est la présence aimante, humaine de Jésus qui est permise et authentifiée. Quand le prêtre, à la messe, dit : « Ceci est mon corps », « ceci est mon sang », nous savons bien qu'il s'agit du corps et du sang de Jésus. Mais le prêtre emploie le possessif parce que Jésus s'est emparé de la totalité de son être. Si bien que lorsque le prêtre pardonne, c'est Jésus qui pardonne. Mais ce pardon ne doit pas se borner à une formule, il doit être aujourd'hui ce qu'était humainement et visiblement le pardon de Jésus. Et lorsque quelqu'un est à la recherche de la perfection, il faut — il faudrait — qu'il puisse rencontrer le même regard qu'a rencontré un jour un jeune homme riche (cf. Mc 10, 21). Voilà le ministère de l'Apôtre, de l'évêque, du prêtre⁶.

S'il en est ainsi, la conclusion vient d'elle-même : comment une femme pourrait-elle rendre ainsi visible, palpable, l'amitié de cet homme qu'était

⁵ Vus de l'extérieur, les sacrements sont, en partie, assimilables à des gestes symboliques que l'on rencontre dans toute religion (symboles cosmiques en particulier). Mais le Christ est Maître du Cosmos et il ne faut pas nous étonner qu'il ait choisi de tels intermédiaires pour venir nous « toucher » et nous donner réellement son amitié.

⁶ Madeleine Delbrêl écrit : « L'absence d'un vrai prêtre est, dans une vie, une détresse sans nom. Le plus grand cadeau qu'on puisse faire, la plus grande charité qu'on puisse apporter, c'est un prêtre qui soit un vrai prêtre. **C'est l'approximation la plus grande qu'on puisse réaliser ici-bas de la présence visible du Christ.** (C'est nous qui soulignons.) (Dans *Essor ou déclin du clergé français*, 1950.)

et qu'est toujours Jésus ? Cela semble radicalement incompatible avec la structure même de l'être humain, qui est et qui restera soit masculin soit féminin. La femme, en effet, est sans aucun doute l'égale de l'homme en **dignité**. Mieux même : d'après Gn 1, 27, « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa ». C'est en tant que couple que l'être humain est image de Dieu, c'est-à-dire en tant qu'il ne peut exister sans être aimé et sans aimer. Cette image de Dieu est de fait, déjà, l'image de la Trinité, du Dieu qui est Amour. Mais cette égalité de dignité ne supprimera jamais la distinction des **fonctions**, la complémentarité qui dépasse largement l'ordre physiologique. C'est pour oublier cette distinction élémentaire que l'on tombe si facilement aujourd'hui dans tant d'exagérations, et même d'aberrations sous prétexte d'une fausse égalisation. Le Fils de Dieu, en s'incarnant, devait choisir, en respectant cet ordre qui, lui, est voulu par le Créateur. Si donc le « sacerdoce ministériel » consiste aussi, et même d'abord, à « prolonger » visiblement le Christ homme, nous ne pouvons plus ressentir comme « injuste » l'exclusivisme du pastorat masculin, à moins de trouver injuste d'être femme et non pas homme ou vice versa. Ou bien, il faudrait contester l'Incarnation masculine du Fils de Dieu !

Il nous semble donc qu'admettre des femmes à la charge pastorale dans l'Eglise du Christ serait, en définitive, ne pas tenir compte jusqu'au bout de la loi de l'Incarnation et ne pas permettre aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui de rencontrer pleinement, humainement, l'amitié de Jésus. La grande objection qui vient spontanément à l'esprit, c'est qu'il est, existentiellement, difficile d'accorder crédit à la vision que nous présentons en regardant, au cours de l'histoire, tant d'évêques et tant de prêtres qui « visibilisent » si peu l'amitié humaine de Jésus. A cela nous répondrons que ce n'est pas d'« en bas » que notre regard doit partir, mais d'« en haut » (cf. Jn 8, 23) et que loin d'infirmes nos assertions, les infidélités qui ne sont que trop évidentes mettent plus clairement en lumière ce qui devrait être...

Notre manière d'envisager les choses nous aide à ne pas voir dans le prêtre qu'un « sacerdote », un homme spécialiste du sacré, du contact avec Dieu. Le « sacerdoce ministériel » échappe alors au danger d'être perçu comme un « pouvoir », c'est-à-dire une domination (cf. Mc 10, 41-45), et le « clergé » comme une « caste ». Il y a ici, croyons-nous, une réflexion féconde à faire sur le « sacerdoce universel » et le « sacerdoce ministériel ». Elle nous permettrait de dédramatiser une certaine manière de revendiquer pour les femmes l'« égalité sacerdotale », et elle nous conduirait à mieux voir que si la femme ne peut pas être prêtre, ce n'est en rien diminuer sa place active dans l'Eglise. Car il ne suffit pas de dire ce que la femme ne peut pas être, il faut encore dire ce qu'elle peut être. Les limites de cet article nous empêchent de mener à bien cette réflexion. Nous nous permettrons d'y revenir.

Conclusion

En conclusion, retenons ceci. Jésus savait ce qu'il faisait en n'appelant pas de femmes dans le Collège apostolique. Il ne faut pas voir là une soumission du Christ à des contraintes sociologiques, encore moins un certain mépris psychologique. Jésus, simplement, s'est soumis pleinement à l'Incarnation. Il est allé jusqu'au bout de cette Incarnation, assumant ses conséquences physiologiques et biologiques, la mort y compris, mais aussi ses conséquences psychologiques (hormis celles qui découlent de la blessure du péché). Le salut qu'il nous donne reste à jamais marqué par la loi de l'Incarnation. La charge pastorale de l'Apôtre d'abord, de l'évêque et du prêtre ensuite, est le premier moyen que Jésus a voulu pour continuer visiblement sa présence aimante au milieu des hommes. Ce moyen est nécessaire pour la durée du temps, pour la construction de l'Eglise dans le temps. Il est essentiellement un service. Celui qui reste premier, c'est Jésus. Et si le service pastoral existe, c'est pour permettre à Jésus d'aimer visiblement les hommes et les femmes de tous les temps et pour permettre aux hommes et aux femmes de tous les temps d'aimer en vérité l'unique Jésus, qui était mort, mais qui est vivant à jamais (cf. Ap 1, 18).

Jean Civelli